

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Plast EPColor TopCoating A

FS3077

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 24-mars-2022

Date de révision : Sans objet

Numéro de révision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plast EPColor TopCoating A
UFI: 0PW0-602M-0007-SDGA
Contient Bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane; [[[2-ethylhexyl]oxy]methyl]oxirane

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Aucune information disponible
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant **Fournisseur**
DeLaval N.V. France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10 Omega Parc Bat. 5
Gent 3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium 78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21 France
Email MSDS.EU@delaval.com Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A. (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2. (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008



Mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
 P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Contient

Bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane; [[(2-ethylhexyl)oxy]methyl]oxirane

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)
 Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)
 1675-54-3:
 En évaluation ED

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Éther diglycidique du biphénol A 1675-54-3	216-823-5	40 - 50	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Eye Irrit. 2 : C \geq 5% Skin Irrit. 2 : C \geq 5%	-	-	01-2119456619-26
[[[(2-ethylhexyl)oxy]met hyl]oxirane 2461-15-6	219-553-6	10 - 20	Skin Irrit. 2 (H315)Skin Sens. 1A (H317)	-	-	-	01-2119962196-31

Alcool benzylique 100-51-6	202-859-9	5 - 10	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Eye irrit. 2 (H319)	-	-	-	01-2119492630-38
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	203-539-1	5 - 10	STOT SE 3 (H336) Acute Tox. 3 (H331) Flam. Liq. 3 (H226)	-	-	-	01-2119457435-35

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	11266.1	20000	Aucune donnée disponible
[[[(2-ethylhexyl)oxy]methyl]oxirane 2461-15-6	7800	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Alcool benzylique 100-51-6	1230	2000	4178 mg/m ³
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	5000	13000	6 mg/l (vapeur)

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Amener la personne à l'air libre. Move out of dangerous area.
Contact oculaire	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant, Utilisation:, Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre sèche, Jet d'eau
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans le conteneur d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Conserver à une température inférieure à 25 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Alcool benzylique 100-51-6					TWA: 22 mg/m ³ TWA: 5 ppm Peak: 44 mg/m ³ Peak: 10 ppm
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2			TWA: 50 ppm TWA: 188 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 375 mg/m ³	Skin STEL: 150 ppm STEL: 568 mg/m ³ TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 370 mg/m ³ Peak: 200 ppm Peak: 740 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Alcool benzylique 100-51-6				TWA: 10 ppm TWA: 45 mg/m ³	
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³	STEL: 150 ppm STEL: 568 mg/m ³ TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³	Skin STEL: 563 mg/m ³ TWA: 375 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 370 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm TWA: 185 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande

Alcool benzylique 100-51-6		Skin TWA: 5 ppm TWA: 22 mg/m ³	TWA: 240 mg/m ³		
1-Méthoxy-2-propanol 107-98-2	Skin STEL: 50 ppm STEL: 187 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 187 mg/m ³ Ceiling: 50 ppm Ceiling: 187 mg/m ³	STEL: 200 ppm STEL: 720 mg/m ³ TWA: 100 ppm TWA: 360 mg/m ³	STEL: 360 mg/m ³ TWA: 180 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m ³ Skin	TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 568 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection de la peau
Protection des mains

lunettes de sécurité avec protections latérales. écran facial.
Vêtements à manches longues.
Gants de protection, Caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle,
Temps de pénétration: 120 min - Épaisseur: >= 0.4mm, (EN 374), Part 3: Level 4

Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées.
Aucune information disponible.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Aspect

Incolore

Odeur

Caractéristique

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété

Valeurs

Point/intervalle de fusion

Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

> 100 °C

Température d'auto-inflammabilité

Not selfigniting

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

pH

7.5 (20 °C)

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité

Miscible avec l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité

1.1 g/cm³ (20°C)

Densité relative

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité

500mPas (20°C) (Dynamic)

Informations supplémentaires

Organic solvents: < 140 g/l
solids content: 45.0%

9.2.1. Information with regard to physical hazard classes

Sans objet

Propriétés explosives

Sans objet N'est pas un explosif

9.2.2. Other safety characteristics

Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité**

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions dangereuses**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008****Toxicité aiguë****Inhalation**

Aucune information disponible.

Contact oculaire

Aucune information disponible.

Contact avec la peau

Aucune information disponible.

Ingestion

Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Éther diglycidique du bisphénol A	= 11266.1 mg/kg (Rat)	= 20000 mg/kg (Rabbit)	
[[[2-ethylhexyl]oxy]methyl]oxirane	= 7800 mg/kg (Rat)		
Alcool benzylique	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	4178 mg/m ³
1-Méthoxy-2-propanol	= 5000 mg/kg (Rat)	= 13 g/kg (Rabbit)	> 6 mg/L (Rat) 4 h

Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Information on other hazards**11.2.1. Endocrine disrupting properties****Endocrine disrupting properties**

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

12.1. Toxicité**Effets d'écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Alcool benzylique		460: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 10: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static		23: 48 h water flea mg/L EC50
1-Méthoxy-2-propanol		20.8: 96 h Pimephales promelas g/L LC50 static		23300: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Alcool benzylique	1.1
1-Méthoxy-2-propanol	-0.437

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Endocrine disrupting properties

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	3082
14.2 Nom d'expédition	3082 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Kemler code: 90 EMS: F-A,S-F Stowage cat. A Sans objet
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	
Informations supplémentaires	Limited quantities (LQ) 5L Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

ADR/RID

14.1 N° ONU	3082
14.2 Nom d'expédition	3082 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Kemler code: 90 EMS: F-A,S-F Stowage cat. A

Informations supplémentaires

Limited quantities (LQ) 5L
Excepted quantities (EQ) Code: E1
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
Transport category 3
Tunnel restriction code (-)

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	3082
14.2 Nom d'expédition	3082 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-estimation)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH
Reg. 878/2020 That modify REACH
Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations
Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)
Dir. 98/24/CE
Dir. 2000/39/CE
Dir. 2008/98/EC (on waste)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

Autres informations

Directive 2012/18/EU

- Named dangerous substances - ANNEX I None of the ingredients is listed.
- Seveso category E2 Hazardous to the Aquatic Environment
- Qualifying quantity (tonnes) for the application of lower-tier requirements 200 t
- Qualifying quantity (tonnes) for the application of upper-tier requirements 500 t
- National regulations:
- Technical instructions (air):
class NK - Share in % 2.5-10

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H332 - Nocif par inhalation

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Key or legend to abbreviations and acronyms

Flam. Liq. 3: Flammable liquids – Category 3 Acute Tox. 4: Acute toxicity – Category 4 Acute Tox. 3: Acute toxicity – Category 3
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation – Category 2 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation – Category 2 Skin Sens. 1: Skin sensitisation – Category 1 Skin Sens. 1A: Skin sensitisation – Category 1A STOT SE 3: Specific target organ toxicity (single exposure) – Category 3 Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - long-term aquatic hazard – Category 2

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 24-mars-2022

Remarque sur la révision:

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité